



MINISTÈRE D'ÉTAT A
L'ÉNERGIE



LIGNES DIRECTRICES POUR LE DÉVELOPPEMENT D'INFRASTRUCTURES
HYDRAULIQUES EN AFRIQUE DE L'OUEST

DISSEMINATION ET APPROPRIATION AU NIVEAU NATIONAL DES PAYS MEMBRES DE
LA CEDEAO – ATELIER GUINÉE, CONAKRY, 12 ET 13 DÉCEMBRE 2013

Communiqué final

Les 12 et 13 Décembre 2013 s'est tenu à Conakry dans la salle de réunion de l'hôtel Petit Bateau, l'atelier national de dissémination et d'appropriation des lignes directrices de la CEDEAO.

Cet atelier s'inscrit dans le processus de dialogue régional sur les grandes infrastructures hydrauliques en Afrique de l'Ouest piloté par le Centre de Coordination des Ressources en Eau (CCRE) de la CEDEAO depuis 2009.

Ont pris part à l'atelier national de restitution, les représentants :

- des communautés riveraines des sites de réservoirs ou de projets de réservoirs (responsables coutumiers, élus locaux, communautés déplacées et/ou réinstallées)
- de l'Etat et des collectivités locales
- des organisations de la société civile
- de la coordination nationale du processus GIRE
- des projets et programmes
- des médias
- des partenaires techniques et financiers (PTF)
- des centres de recherche /universités
- des organismes de bassin

Organisé dans le cadre du partenariat entre le Centre de Coordination des Ressources en Eau (CCRE) de la CEDEAO et l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), en collaboration avec le Ministère d'Etat chargé de l'Energie et l'ONG Eau Vive, et avec l'appui financier de l'Agence suédoise de développement international (ASDI), cet atelier a regroupé une quarantaine de participants.

Dans le cadre du dialogue régional sur les grandes infrastructures du secteur de l'eau dans l'espace CEDEAO et de l'initiative pour la réduction de la pauvreté et la gestion de l'environnement (PREMI) de l'UICN, le Comité Technique des Experts du secteur de l'eau de la CEDEAO a adopté les lignes directrices sur les grandes infrastructures hydrauliques en Afrique de l'Ouest, obtenues suite au travail d'un panel d'experts indépendants et à des ateliers de concertation dans les bassins et au niveau de la région avec les Etats, les

organismes de bassin et la société civile. Ces lignes directrices sont composées de 6 axes, 25 recommandations et 77 mesures qui sont présentées sous forme de principe ou de produit, mais sans indiquer qui doit se charger de leur définition détaillée et de leur mise en œuvre, ni comment.

Le processus de dialogue sur les grandes infrastructures hydrauliques a pour le moment été proposé au niveau des grands bassins versants de la région ouest-africaine mais, il convient de retenir que le principe de ce dialogue (au niveau régional) ainsi que les recommandations qui en découlent, nécessitent une dissémination et une appropriation par les différents acteurs du niveau national des pays de la CEDEAO.

L'objectif poursuivi par cet atelier était de contribuer à la promotion de bonnes pratiques en Guinée et de favoriser l'appropriation par les acteurs nationaux de ces lignes directrices, pour leur mise en œuvre sur le terrain.

Les travaux se sont déroulés selon les étapes suivantes :

- 1- La cérémonie d'ouverture
- 2- Les communications
- 3- Les travaux en groupes suivis des restitutions en plénière et des recommandations

1- La cérémonie d'ouverture

Elle a été ponctuée par quatre interventions : le mot de bienvenue du Point Focal du CCRE en Guinée, Madame Mariama Dalanda Diallo, au nom du représentant du CCRE empêché, l'allocution de Monsieur Maxime Somda, représentant du Directeur Régional de l'UICN, l'intervention de Monsieur Jean Edouard Sagno, Président de la Coordination Nationale des Usagers du Bassin du Niger en Guinée (CNU-Guinée), et le discours d'ouverture de Monsieur El Hadj Sékouna Diakité, Secrétaire Général du Ministère d'Etat chargé de l'Energie, représentant Monsieur le Ministre d'Etat.

2- Les communications

Les communications proposées ont permis de présenter le processus et les conclusions du dialogue régional de la CEDEAO, et de partager des expériences nationales et sous-régionales afin de favoriser l'appropriation des enjeux pour l'application des lignes directrices en Guinée.

1. Dialogue régional sur les grandes infrastructures hydrauliques en Afrique de l'Ouest : rappel du processus (2009-2013). *Mme Mariama Dalanda Diallo, point focal CCRE/Guinée*
2. Présentation des conclusions du dialogue et des lignes directrices pour le développement d'infrastructures hydrauliques en Afrique de l'Ouest. *M. Amidou Garane, Expert du panel indépendant du Dialogue régional sur les grandes infrastructures hydrauliques en Afrique de l'Ouest*
3. Lignes directrices sur les grandes infrastructures hydrauliques de la CEDEAO : contexte et enjeux pour la Guinée pour un développement durable autour des grands barrages. *M. Alkaly Daouda Yansané, Directeur du Bureau central d'étude des projets (BCEP/ACGP)*

4. Expériences de réinstallation – Garafiri et Kaleta : leçons apprises et pratiques en lien avec les lignes directrices pour le développement des grandes infrastructures hydrauliques (CEDEAO). *M. Sékou FOFANA Directeur Environnement et Développement Durable (DEDD) Projet d'Aménagement Hydroélectrique de Kaléta (PAHK)*
5. Les conclusions des voyages d'étude des populations de Fomi. *M. Jean Edouard Sagno, Président de la CNU-Guinée*
6. Leçons apprises de 6 barrages en Afrique de l'Ouest : application des lignes directrices de la CEDEAO. *M. Jérôme Koundouno, Coordinateur de la Global Water Initiative (GWI) en Afrique de l'Ouest, UICN*

Les discussions ont permis d'apporter des clarifications afin de mieux comprendre les expériences présentées et de nombreuses contributions ont été faites pour comprendre davantage les enjeux et défis soulevés. Quelques points sont ressortis des débats, comme notamment :

- La prise en compte du foncier, des biens immatériels et usages traditionnels dans le processus de compensation et de développement local, comme déjà souligné lors de la conférence régionale du dialogue en janvier 2013 à Ouagadougou.
- La nécessité de mettre en place en Guinée des mécanismes pour la mise en œuvre des lignes directrices de la CEDEAO, notamment par rapport à la réalisation des études d'impact environnemental et social (EIES) et des plans associés : plan de gestion environnementale et sociale (PGES), plan de développement local (PDL), et plan de réinstallation involontaire (PRI).
- L'opportunité de valoriser les lignes directrices de la CEDEAO, notamment dans le domaine minier.
- Seulement deux grands barrages ont été construits pour le moment en Guinée, et beaucoup de projets sont à l'étude, cela amène donc une bonne opportunité pour l'application des lignes directrices à prendre en compte dès à présent dans la réalisation des projets.
- L'importance des ouvrages à buts multiples a été soulignée.
- Le besoin de s'appuyer sur les bonnes pratiques dans la mise en œuvre des projets, et notamment sur les recommandations de la commission mondiale des barrages.
- Un bon retour d'expérience sur Garafiri (barrage existant) et Kaléta (barrage en cours) a permis de saisir les enjeux (opportunités, difficultés, prise en compte des éventuelles frustrations existantes) de l'application des lignes directrices dans la pratique (faible application pour Garafiri, amélioration des pratiques pour Kaléta dans les plans).
- Les témoignages des voyages d'étude des populations de Fomi (Sélingué, Garafiri) ont confirmé l'importance du partage d'expériences et du dialogue avec les acteurs ayant déjà vécu le changement et la transformation sociale dus aux barrages.
- Le besoin de relever les données (hydrologie, sciences sociales, qualité biologique et morphologie des fleuves, état des berges, etc.) bien avant la réalisation des EIES des barrages pour une meilleure prise en compte des réalités du terrain dans les études.
- Veiller à intégrer l'ensemble des populations affectées (déplacées, hôtes, communautés en aval) dans le cadre des projets.
- La proposition de dupliquer les initiatives actuelles entreprises autour de Fomi (études GWI sur le partage des recettes de la vente de l'électricité, sur la convention entre Etat et populations affectées par le projet – PAP, sur le foncier) au niveau des autres projets en cours et à venir.

3- Les travaux en groupes suivis des restitutions en plénière et des recommandations

Au cours de la première journée, les présentations et les discussions ont fait ressortir de nombreux thèmes de réflexion sur les lignes directrices de la CEDEAO, à prendre en considération dès à présent pour un développement durable autour des grandes infrastructures hydrauliques en Guinée.

Trois d'entre eux ont suscité un intérêt particulier chez les participants : le partage équitable des bénéfices avec les populations affectées, les compensations et le développement local durable, et l'apprentissage par le partage d'expériences.

Les trois recommandations suivantes issues des lignes directrices de la CEDEAO concernant ces thèmes ont fait l'objet des travaux en groupes la deuxième journée pour approfondir la réflexion en vue de leur application en Guinée :

2.1 Intégrer les populations affectées comme des partenaires et s'assurer qu'elles bénéficient directement du barrage pendant toute sa durée de vie

2.2 S'assurer que les conditions de vie des populations s'améliorent après la construction du barrage par rapport à leur situation antérieure

5.1 Etre en mesure d'utiliser l'expérience accumulée avec les grands barrages en Afrique de l'Ouest pour exploiter au mieux les projets en place et concevoir les nouveaux projets

Ces travaux de groupes ont permis de dégager des expériences, des leçons et défis qui ont abouti aux recommandations suivantes à trois niveaux :

Etat/projets :

- Garantir l'implication effective des PAP comme partenaires dans les prises de décision, à travers un appui technique et financier adapté (information, éducation, consultation, formation), pour prendre en compte leurs préoccupations à toutes les étapes des projets et leur permettre de bénéficier réellement des opportunités offertes par le barrage.
- Financer et mettre en place un mécanisme de suivi évaluation de la réalisation des plans (PGES, PDL, PRI), à travers la réalisation d'une situation de référence des conditions de vie des PAP (aspects sociaux, culturels, environnementaux et économiques) pour servir d'indicateur, en favorisant la contribution active des PAP et de la société civile, et avec l'appui des organismes des bassins concernés et des PTF.
- Mettre en œuvre de manière effective les plans des EIES (PGES, PDL, PRI) par la signature et le respect des différents accords établis avec les PAP, dans le but de réaliser les engagements pris et de promouvoir ainsi un véritable développement local.
- Adopter une stratégie consensuelle entre les bénéficiaires et le maître d'ouvrage en matière de compensation, qui prennent en compte les biens immatériels et culturels et les usages traditionnels, en apportant l'appui nécessaire pour l'identification des représentants légitimes des PAP.
- Assurer, à travers le point focal CCRE/Guinée, une large diffusion des lignes directrices de la CEDEAO auprès des PAP dans des formats adaptés (brochures, vidéo, traduction en langues nationales) avec l'appui des PTF.
- Rendre disponible les différentes études (EIES, faisabilité, techniques), pour permettre à tous les acteurs d'avoir la même information à chaque étape des projets.

Société civile :

- Appuyer le renforcement de capacités des différentes parties prenantes (PAP, structures étatiques) pour un meilleur suivi de la mise en œuvre des plans (PGES, PDL, PRI).
- Veiller au respect des engagements des parties pour l'atteinte des objectifs fixés par le projet, aussi bien au niveau national que local, en incitant l'Etat à se conformer aux politiques et stratégies régionales (bassins, CEDEAO).

Partenaires Techniques et Financiers :

- Appuyer techniquement et financièrement les différentes démarches au niveau de l'Etat, de la société civile, des PAP, etc.

Les participants ont unanimement recommandé que les différentes parties prenantes concernées par la réalisation des grandes infrastructures hydrauliques (Etat, société civile, PAP, organismes de bassin, PTF), dans leurs rôles respectifs, mènent un plaidoyer au niveau des structures de l'Etat et de ses démembrements pour une prise en compte effective des lignes directrices de la CEDEAO et de la directive cadre à venir, dans la réalisation des projets et plus globalement lors de la révision du document de stratégie de réduction de la pauvreté en Guinée (DSRP).

Ils ont également rappelé la nécessité d'opérationnaliser les lignes directrices de la CEDEAO dans une approche de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) autour des barrages dans les bassins, à travers une collaboration active avec les organismes de bassin.

Fait à Conakry, le 13 Décembre 2013

L'Atelier